Une manifestation internationale d'art féminin

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 495

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-262607

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

vail des femmes, et cita notamment, au cours de son discours, l'extrait suivant d'un rapport rédigé à l'occasion d'une exposition d'écoles techniques et qu'il est bon de méditer — dans d'autres pays que l'Australie:

« Toute femme doit être à même de pratiquer une occupation, de façon si complète qu'elle puisse en faire un gagne-pain. Elle le doit du point de vue social, afin d'être à même de sympathiser avec le monde des travailleurs; elle le doit aussi au point de vue intellectuel, pour arriver à cette attitude d'esprit constructive qui permet d'utiliser toute connaissance acquise. Elle le doit encore au point de vue moral pour pouvoir avec une courageuse bonne volonté prendre sa part dans l'activité générale. Et elle le doit enfin au point de vue esthétique, car une compréhension harmonieuse des relations entre êtres humains est un facteur déterminant dans la conduite de la vie comme dans le travail. »

Les femmes dans les Commissions officielles

Nous sommes heureuses d'apprendre que le Conseil d'Etat du canton de Genève s'est pourtant décidé à nommer à nouveau Mlle J. Guibert et Mme Barbier-Revaclier comme membres de la Commission officielle de Protection des mineurs, ce dont nous félicitons chaudement les deux parties en cause. A vrai dire, le Conseil d'Etat ne pouvait guère faire autrement, étant lié, sauf erreur, par une disposition législative, jadis introduite par M. Chapuisat, et qui fixe une proportion de membres féminins dans cette Commission!

D'autre part, trois grandes Sociétés féminines, l'Association pour le Suffrage, l'Union des Femmes et l'Association des Femmes universitaires ont envoyé au Conseil d'Etat une lettre protestant contre le fait que la Commission administrative d'un établissement hospitalier si exclusivement féminin que la Maternité ne compte maintenant plus une seule femme parmi ses membres, cela en recul sur l'habitude établie depuis douze ans et sous tous les gouvernements, de quelle tendance qu'ils fussent.

Une manifestation internationale d'art féminin

Un petit salon international de peinture, de sculpture et d'art décoratif féminin vient d'être ouvert au Musée du Jeu de Paume, à Paris, organisé par la Fédération des femmes dans les carrières libérales et les professions, dont la section des Beaux-Arts, sous la présidence de Mme Paoli-Pogliani, sculpteur (Rome), est particulièrement active. La Suisse y est représentée par une trentaine d'œuvres, tableaux et sculptures, dont plusieurs de la Suisse romande.

Nous espérons qu'il nous sera possible de revenir avec plus de détails, dans notre prochain numéro, sur cette suggestive manifestation internationale d'art féminin.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

La Xe Journée des Femmes du Canton de Vaud

La Xme journée des femmes du canton de Vaud, organisée par la Fédération des Unions de femmes, l'Association pour le costume vaudois et l'Association agricole des femmes vaudoises, s'est déroulée, le jeudi 18 février, dans la salle des XXII Cantons, à Lausanne, sous la présidence de Mme Gillabert-Randin, qui a excusé l'absence de Mlle Fr. Fonjallaz, retenue à Epesses par la grippe.

Le gouvernement vaudois était représenté par son président, M. J. Baud (Justice et Police), qui a félicité les Vaudoises de travailler sous le signe de la collaboration entre la ville et la campagne, de l'entente entre les diverses classes de la population. Il a dit les bonnes relations que son département entretient avec les tutrices, en regrettant qu'on ne fasse pas plus souvent appel à leur bonne volonté; avec les femmes qui s'occupent de l'enfance délinquante en recevant à leur foyer des enfants difficiles; avec les femmes s'occupant du patronage des détenues libérées. Il a fait l'éloge, — oh combien traditionnel ! — de la gardienne du foyer accomplissant son travail dans le silence, — qui donc disait les femmes bavardes ? — et terminé son allocution par un hommage à la mère, à qui tout homme garde dans son cœur une place à part.

(Si l'on pouvait, avec tout le respect que l'on porte à cet excellent magistrat, lui adresser une critique, on essayerait de lui reprocher de pousser trop loin l'oubli de soi-même: célibataire, il a oublié les femmes célibataires, ainsi que les épouses sans enfant; il paraît ignorer que plus de la moitié des femmes, chez nous, n'ont pas de foyer ou pas d'enfants. Le lyrisme officiel ne sait pas cette vérité première et élémentaire).

Après avoir exprimé le vœu que le gouvernement vaudois fasse davantage appel à la collaboration des femmes, forces constructives, Mme Gillabert a introduit le sujet à l'ordre du jour: le devoir social.

Le devoir social sous son aspect général, abstrait, a été examiné par M. David Lasserre, professeur secondaire à Lausanne. Le devoir social, c'est le devoir envers le prochain prêché par le Christ, car le prochain, pour les civilisations antiques, avait un tout autre sens. On observe deux attitudes devant ce devoir, selon qu'il est considéré comme une question individuelle ou comme une question collective. C'est une question individuelle s'il s'agit du devoir d'un chacun envers ceux qui souffrent, envers les malheureux. Si l'on considère que l'individu est un produit de la société, toutes les déficiences alors sont dues à la société; réformons donc la société et il n'y aura plus de malheureux. Ces deux attitudes sont normales; il ne faut pas les séparer, car elles se complètent. Le problème du chômage est un exemple typique, puisqu'il relève de facteurs personnels et de circonstances économiques indépendantes du facteur personnel. L'effort de l'homme de tous les temps a été d'asservir la nature à l'esprit humain; la question sociale se pose parce qu'il y a des faits plus forts que la volonté humaine. La question sociale est éternelle.

Le problème social dans la vie journalière a été exposé par Mlle M. Hahn (Territet), présidente de l'Association nationale des amies de la jeune fille, qui, avec beaucoup de cœur et d'élévation de pensée, tout en insistant sur le réalisme quotidien, a cité à son auditoire attentif des exemples de petits devoirs. La vie de famille est faite de conflits sociaux, qui se résolvent aisément par l'amour, conflits d'intérêts, de préséances, de prérogatives, d'autorité, de compétences, conflits entre l'homme et la femme, conflits entre les enfants; le préjugé qui consiste à faire de la femme un être inférieur est source de conflits sociaux; grave est la responsabilité de la mère qui charge ses filles des besognes ennuyeuses pour en libérer ses garçons: elle prépare une mentalité dont souffrira la future épouse et les futures filles, mentalité qui développe chez la femme la souplesse et l'esprit de ruse. La solution de ces problèmes sociaux individuels ne peut venir de l'extérieur, mais seulement de la vie intérieure. Toutes les époques de crise sont marquées par des difficultés spéciales dans l'éducation des enfants, particulièrement instables; cependant l'enfant a le sens social; voyez-le avec ses petits camarades; à la mère de famille attentive, il appartient de maintenir chez son enfant ce sens social.

Tout, à la maison, est problème social, surtout la question des domestiques, que l'on traite trop souvent comme on ne voudrait pas que soit traitée sa propre fille. Il y a un devoir social à l'égard du service de maison. Hors de la maison, le devoir social se trouve dans les relations avec la foule anonyme, avec les fournisseurs, les employés, les employeurs, tous ceux avec qui on entre en relations. Devoir social, le devoir de ne pas diminuer brusquement des gages quand on peut faire autrement; devoir social, le payement sans retard de ses dettes.

Parce qu'elles font partie intégrante du pays, les femmes ne sauraient se désintéresser de la question sociale; elles agiront dans la mesure de leurs moyens en faveur de la paix sociale, faite de justice et de collaboration. Est-ce si difficile de considérer partout la créature humaine, qui souffre, peine, aime, pleure, se débat, se heurte partout aux mêmes difficultés? Il faut beaucoup aimer, bien connaître, ne reculer devant rien, c'est-à-dire faire le sacrifice de beaucoup de choses et de soi-même. Si les hommes et les femmes acceptent leur part d'obéissance et de sacrifice, la question sociale trouvera sa solution.

L'après-midi, Mme W. Barraud (Bussigny), présidente de l'Association pour le costume vaudois, a donné lecture d'intéressantes lettres d'un sien cousin, M. Lambercy, qui, après un apprentissage de pâtissier, à Lausanne, a émigré dans la République argentine ou il vit depuis 48 ans, où il a une nombreuse famille, où il pense à la patrie lointaine.

La séance a été suivie d'une charmante partie familière où l'on applaudit des chants de compositeurs vaudois, exécutés par Mlle M.-L. Rochat accompagnée au piano par Mme Baud-Brun, présidente du Chœur des Vaudoises de Lausanne, des récitations de M. Louis Curtat (Juste Olivier, Eug. Rambert, Warnéry, Alice de Chambrier). Un thé animé a terminé cette journée dont la réussite a été complète et qui avait attiré à Lausanne quatre cents participantes venues de toutes les régions du canton. Nous y avons noté la présence de Mlle Spühler (Lausanne), qui vient de fêter ses 90 ans ! S. B.

Deux membres bien connus du Comité Central de l'Association pour le Suffrage

Cliché Mouvement Féministe

Mme E. STUDER de GOMOENS
(Winterthour)
Vice-présidente de l'Association suisse pour le Suffrage

Cliché Mouvement Féministe

Mlle GRUTTER (Berne)
Trésorière

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

VAUD. — Réuni à Lausanne le 16 février, sous la présidence de Mlle A. Quinche, le Comité de l'Association vaudoise pour le Suffrage fémi-

amertume s'envolent toujours vers la petite maison où Saturnine qu'il n'a jamais revue, tant ils mettent de soin à s'éviter, vit sa vie humble et sans joie.

Entre Yolande qui vit avec le jeune ménage et l'Anglaise éclate une scène telle que la jeune femme se sauve du château français pour aller retrouver en Angleterre celui qu'elle aime, le père des enfants dont elle était l'institutrice. Cette querelle abat la vieille demoiselle qui, en proie à une fièvre intense, délire: par ses propos entrecoupés de mourante, Thierry apprend la vérité. Il sait enfin qu'elle l'a trahi alors qu'il l'avait priée d'aller dire à Saturnine qu'il l'aimait; il sait aussi qu'il n'a pas cessé une minute de souffrir de cet amour qu'il croyait dédaigné et, sans s'inquiéter de sa femme dont tout le monde ignore encore la fuite, il court chez Saturnine. Sa sœur qui gisait, vidée de son secret, ne l'intéressait plus.

Il ne lui appartenait plus, ni à personne. Il commençait à vivre. Il n'avait pas trop de temps pour être heureux... Et dans la nuit, car la nuit était tombée, mais il connaissait le parc dans ses moindres nuances, comme certains aveugles connaissent le visage de leur amour, il va vers celle qu'il aime.

La porte de la petite maison cède sous la pression. Au salon, une forme immobile semble l'attendre... Saturnine vient de se tuer n'en pouvant plus d'amour déçu, et aussi parce que ses élèves l'abandonnaient à la suite d'une cabale de petite ville, elle craignait de mourir de faim. L'homme ne dit rien, il s'assit près d'elle et après lui avoir croisé les mains, il posa sur ces mains les siennes.

Il attendait, patient, son heure, heureux que pour elle, du moins, la longue nuit fût finie, et sachant que, de l'autre côté de la nuit, elle l'attendait.

On peut ne pas goûter un dénouement aussi proche du mélodrame cher à l'âme populaire. Mais une autre fin était-elle possible ? Un amour contrarié, malheureux, c'est de l'histoire de tous les jours ; mais le grand talent de Germaine Beaumont sait renouveler ce triste sujet. Elle nous promène dans la douleur comme dans une forêt enchantée dont elle connaît tous les détours, elle fait intervenir tout ce qui, malgré tout, nous attache à la vie, la solitude, la neige, les arbres, et les fleurs, et aussi la musique et aussi l'amour. Par ses sortilèges elle enjolive la vie et même la mort.

Issue d'une famille qui a conservé vivante la tradition littéraire, Germaine Beaumont écrit comme on respire et celà dès l'âge le plus tendre. Démentant sa blondeur et sa fragilité, elle fournit comme journaliste et comme romancière une somme considérable de travail. Tout en n'aimant que les livres et la solitude, elle écrit régulièrement dans les colonnes du *Temps*, du *Matin*, des *Nouvelles littéraires* et ailleurs encore. Son œuvre de romancière comprend déjà plusieurs volumes: *Piège*, qui lui valut le prix Théophraste Renaudot en 1930 ; *Le fruit de la solitude* ; *Cendre* ; *Perce-Neige* ; et réunis en un livre ses *Disques* étincelants qui suffiraient à eux seuls à assurer la renommée durable d'un écrivain.

On a remarqué qu'il y a dans les livres de Germaine Beaumont et, plus particulièrement dans *La longue nuit*, une connaissance plus profonde de la nature de la femme que de celle de l'homme, c'est possible, c'est probable et c'est bien. Maintenant que beaucoup de femmes écrivent, notre temps comprend mieux la femme, car, quoi qu'on dise, les hommes l'ont toujours peinte et continueront à la peindre d'après eux-mêmes. Et ainsi ils la défigurent.

Jeanne VUILLIOMENET.

Glané dans la presse...

Misères d'enfants

*Mme G. Decaris, une des collaboratrices de l'*Oeuvre, *a été visiter des ateliers de textile dans le Nord de la France, et en a rapporté les saisissantes interviews que voici:*

— J'ai commencé à dévider, j'avais huit ans, lui dit une vieille ouvrière. J'ai fait ma première communion en travaillant. On nous donnait alors cinq sous au dévidoir. A ce moment-là on gagnait quand même sa petite journée. Cela faisait 3 francs par jour... Mais maintenant, c'est pire. Le lin, avant, était meilleur, maintenant il est de mauvaise qualité, il casse. Avant, il ne cassait pas. Maintenant aussi, il y a plus de poussière qu'avant. Plus les matières sont mauvaises et plus il y a de poussière. Je n'ai que 45 sous à c't'heure... 40 sous avant les grèves...

C'est vrai qu'on n'entre plus aux filatures à huit ans. On y entre à treize ans.

Mais à partir de treize ans, filles et garçons en mai dernier, gagnaient quinze sous de l'heure (trois sous, argent suisse) *(Réd)*.

Ils sont dans une atmosphère d'étuve.

S'ils travaillent bien, on les augmente au bout de trois mois. Mais si on les augmente, c'est de quatre centimes...

— Chez nous, à la filature de coton, il n'y à pas de « mouillé », nous dit une ouvrière (nous vous apprendrons plus tard ce qu'est le « mouillé »), mais les gamines sont prises pour aller d'un métier à l'autre, pour enlever les bobines terminées... La *contredame* (équivalant au contremaître) siffle chaque fois qu'il faut faire la levée des bobines. Les petites n'ont pas une minute d'arrêt. Elles courent sans cesse à travers l'atelier. Elles sont cinq ou six « varouleuses » — on les appelle comme ça — pour vingt-cinq métiers... Et elles doivent aller à tous les métiers...

On commence à sept heures le matin, jusqu'à midi. Et à une heure et demie jusqu'à six heures moins le quart. C'est pour ça, du reste, que tout le monde aspire à la loi de quarante heures.

* * *

Un homme nous a dit:

— Au « mouillé » — dans le lin — c'est l'esclavage des gosses.